

Ph/M.M/  
REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTRE DE L'INDUSTRIE  
DES MINES ET DE L'ARTISANAT  
B.P. 73 KIGALI

Industrialisation

18-12-84  
Kigali, le 12.DEC. 1984

N° 2329..../08/02/84

A traiter par

Date entrée

N° Classement

MEAD  
14.12.84  
25583/84

Monsieur le Représentant Résident  
du P.N.U.D.

KIGALI

S/couvert de Monsieur le Ministre des  
Affaires Etrangères et de la Coopération  
KIGALI

Objet :  
Rapport d'évaluation  
RWA/75/011:Assistance à la  
Promotion Industrielle.

Monsieur le Représentant Résident,

Suite à votre lettre n° 1680 du 15 Novembre 1984 par laquelle vous me transmettiez le rapport de la mission d'évaluation du projet de promotion industrielle, j'ai l'honneur de vous faire part ci-après de mes avis et considérations :

- Le document préparé par le Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat en rapport avec la politique d'industrialisation du Rwanda est en train d'être complété par une liste des projets programmés et sera examiné prochainement par le comité interministériel de coordination chargé des questions industrielles avant qu'il ne fasse objet d'une publication officielle.
- Le Code des investissements est aussi en cours de révision en vue de l'adapter aux conditions du moment. Les éléments liés à cette révision concernent particulièrement l'artisanat, les petites et moyennes entreprises et la décentralisation, sans oublier que les tracasseries administratives dues à la gestion actuelle du code sont appelées à être allégées en vue de permettre une application beaucoup plus souple.
- Le guide des investisseurs vient d'être mis à jour et fera objet d'une réactualisation régulière au moins tous les deux ans. Le Rwanda s'étant pourtant heurté aux problèmes budgétaires, il n'a pas été possible de faire un tirage d'un nombre élevé d'exemplaires pour permettre une distribution élargie auprès des promoteurs potentiels. C'est pourquoi je vous demanderais de bien vouloir intervenir auprès de l'ONUDI afin qu'elle puisse nous faciliter ce tirage en supportant les frais s'y rapportant.
- Le Fonds d'étude géré par le Ministère du Plan financera une étude globale sur le secteur agro-industriel du Rwanda et les termes de référence sont actuellement en finalisation au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts.

.../...

- Pour ce qui est de la méthode d'étude et d'analyse des projets industriels adoptée par le Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat qui du reste s'appuie largement sur le Manuel de l'ONUDI sur la préparation des études de faisabilité industrielle; les concertations sont déjà amorcées avec les autres services rwandais concernés par le développement industriel notamment avec la Banque Rwandaise de Développement en vue d'arrêter une méthodologie harmonisée.

Cette concertation devra par ailleurs se matérialiser à travers toutes les étapes de l'étude et de la réalisation des projets à savoir :

- \* identification des projets et des promoteurs
- \* étude de faisabilité
- \* autorisation des projets
- \* recherche de financement
- \* suivi de la réalisation des projets.

- Enfin l'organisation de prospection industrielle par des missions diplomatiques ou par des missions spécifiquement envoyées dans les pays cibles se fait de temps en temps mais ce genre d'activité est souvent limité par des contraintes budgétaires.

Le but de ces missions qui sont organisées en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Rwanda est d'inciter les promoteurs potentiels à venir investir au Rwanda.

Les informations fournies se rapportent notamment sur notre politique en matière d'investissements, les avantages du Code, les facilités administratives pouvant leur être offertes etc...

Des succès en la matière sont déjà palpables.

Concernant l'activité passée du projet dont les résultats ont été estimés avec une grande restriction du fait des orientations choisies par le projet, il y a lieu de souligner que cette activité a privilégié les actions susceptibles de se matérialiser par des résultats tangibles parce qu'il était important d'apprécier tout d'abord la capacité industrielle du Rwanda par l'identification aussi bien des projets industriels que des promoteurs potentiels.

Il s'agissait donc par là d'une prise de conscience générale vis à vis d'un besoin et d'une méthodologie de son traitement ce qui a sans nul doute contribué au renforcement des structures administratives d'animation.

Etant donné l'intérêt qu'il faut attribuer actuellement à la formation des homologues rwandais et l'assistance aux entreprises existantes éventuellement en difficulté, je suggère que ces deux questions soient débattues lors de la prochaine réunion tripartite qui se tiendra à Kigali.

Veillez agréer, Monsieur le Représentant Résident, l'assurance de ma considération distinguée.

Copie pour information :

- Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise  
KIGALI
- Monsieur le Ministre du Plan  
KIGALI
- Monsieur le Ministre des Finances et de l'Economie  
KIGALI
- Monsieur le Secrétaire Général de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Rwanda
- Monsieur le Directeur Général de la Banque Rwandaise de Développement  
KIGALI

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE,  
DES MINES ET DE L'ARTISANAT  
NGIRIRA MATHIEU.-

